

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz  
Professional

## MANUDISH ORIGINAL 2 X 5 LITER

WM 0713966

Numéro de commande: 0712577

Version 5.4

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : MANUDISH ORIGINAL 2 X 5 LITER  
numéro d'identification : 61066

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de nettoyage  
Réservé aux utilisateurs professionnels.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Werner & Mertz Benelux S.A./N.V.  
Drève Richelle, 161 K BOITE/BUS 29  
1410 Waterloo  
Téléphone : +3223520400  
Télifax : +3223510860  
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com  
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

070/245.245

---

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation oculaire, Catégorie 2

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.

**Prévention:** P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux.

**Intervention:**

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz  
Professional

## MANUDISH ORIGINAL 2 X 5 LITER

WM 0713966

Numéro de commande: 0712577

Version 5.4

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

**Elimination:**

P501

Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.  
Pas d'information disponible.

---

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution aqueuse d' agent tensioactif.

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
Sodium laureth sulfate (INCI)	68891-38-3 01-2119488639-16	Skin Irrit.2; H315 Eye Dam.1; H318 Aquatic Chronic3; H412	>= 5 - < 10
propanaminium-1, amino- 3 N-(carboxyméthyl) N,N- diméthyl-, dérivés N- acyles de coco, hydroxydes, sels internes	147170-44-3 931-296-8 01-2119488533-30	Eye Dam.1; H318 Aquatic Chronic3; H412	>= 2 - < 4
Lauryl / myristyl glucoside (INCI)	110615-47-9 01-2119489418-23	Skin Irrit.2; H315 Eye Dam.1; H318	>= 1 - < 2

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

---

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

: S'éloigner de la zone dangereuse.

Consulter un médecin.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.



## MANUDISH ORIGINAL 2 X 5 LITER

WM 0713966

Numéro de commande: 0712577

Version 5.4

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

- |                                 |   |  |
|---------------------------------|---|--|
| En cas d'inhalation             | : | Amener la victime à l'air libre.<br>Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.   |
| En cas de contact avec la peau  | : | Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.<br>Laver au savon avec une grande quantité d'eau.<br>Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.   |
| En cas de contact avec les yeux | : | Protéger l'oeil intact.<br>Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.<br>Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.<br>Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. |
| En cas d'ingestion              | : | Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.<br>Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.<br>Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.<br>Appeler un médecin.  |

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- |           |   |                               |
|-----------|---|-------------------------------|
| Symptômes | : | Irritation                    |
| Risques   | : | Pas d'information disponible. |

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- |             |   |   |
|-------------|---|---|
| Traitements | : | Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison. |
|-------------|---|---|

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

- |                                |   |   |
|--------------------------------|---|---|
| Moyens d'extinction appropriés | : | Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. |
|--------------------------------|---|---|

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- |  |   |   |
|--|---|---|
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : | Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. |
| Produits de combustion dangereux                       | : |   |

### 5.3 Conseils aux pompiers

- |  |   |   |
|--|---|---|
| Équipement de protection spécial pour les pompiers | : | En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.  |
| Information supplémentaire                         | : | Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. |



## MANUDISH ORIGINAL 2 X 5 LITER

WM 0713966

Numéro de commande: 0712577

Version 5.4

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

---

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Assurer une ventilation adéquate.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination", Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

---

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.
- Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : <\*\* Phrase language not available: [ FR ] CUST - WM01.00024 \*\*>,  
<\*\* Phrase language not available: [ FR ] CUST - WM01.00025 \*\*>,  
<\*\* Phrase language not available: [ FR ] CUST - WM01.00026 \*\*>



## MANUDISH ORIGINAL 2 X 5 LITER

WM 0713966

Numéro de commande: 0712577

Version 5.4

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

---

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### DNEL

**Sodium laureth sulfate (INCI)  
68891-38-3:**

: Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques  
Valeur: 175 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques  
Valeur: 52 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Ingestion  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux  
Valeur: 0,132 mg/cm<sup>2</sup>

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux  
Valeur: 0,079 mg/cm<sup>2</sup>

**propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes  
147170-44-3:**

: Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques  
Valeur: 44 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz  
Professional

## MANUDISH ORIGINAL 2 X 5 LITER

WM 0713966

Numéro de commande: 0712577

Version 5.4

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Voies d'exposition: Ingestion

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

**Lauryl / myristyl glucoside  
(INCI)  
110615-47-9:**

: Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Travailleurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 420 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 124 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Consommateurs

Voies d'exposition: Ingestion

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

### PNEC

**Sodium laureth sulfate (INCI)  
68891-38-3:**

: Eau douce

Valeur: 0,24 mg/l

Eau de mer

Valeur: 0,024 mg/l

Sédiment d'eau douce

Valeur: 0,9168 mg/kg

Sédiment marin

Valeur: 0,09168 mg/kg

Sol

Valeur: 7,5 mg/kg

STP

Valeur: 10000 mg/kg

intermittent release

Valeur: 0,071 mg/l

**propanaminium-1, amino-3 N-  
(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-**

: Eau douce

Valeur: 0,0135 mg/l

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz  
Professional

## MANUDISH ORIGINAL 2 X 5 LITER

WM 0713966

Numéro de commande: 0712577

Version 5.4

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

, dérivés N-acyles de coco,  
hydroxydes, sels internes  
147170-44-3:

Eau de mer  
Valeur: 0,00135 mg/l

STP  
Valeur: 3000 mg/l

Sédiment marin  
Valeur: 0,1 mg/kg

Sol  
Valeur: 0,8 mg/kg

Lauryl / myristyl glucoside  
(INCI)  
110615-47-9:

: Eau douce  
Valeur: 0,176 mg/l

Eau de mer  
Valeur: 0,018 mg/l

Sédiment d'eau douce  
Valeur: 1,516 mg/kg

Sédiment marin  
Valeur: 0,065 mg/kg

Sol  
Valeur: 0,654 mg/kg

STP  
Valeur: 5000 mg/l

intermittent release  
Valeur: 0,0295 mg/l

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : En cas de risque d'éclaboussures, porter:  
Lunettes de sécurité à protection intégrale

#### Protection des mains

Matériel : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.  
Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374-1: 2003 (0,4 mm).

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions



## MANUDISH ORIGINAL 2 X 5 LITER

WM 0713966

Numéro de commande: 0712577

Version 5.4

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.  
Type de Filtre recommandé:  
Filtre ABEK-P3

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

---

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: liquide
Couleur	: vert
Odeur	: neutre
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: env. 5,5
Point/intervalle de fusion	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Vitesse de combustion	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: env. 1,022 g/cm <sup>3</sup>
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Donnée non disponible



## MANUDISH ORIGINAL 2 X 5 LITER

WM 0713966

Numéro de commande: 0712577

Version 5.4

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Décomposition thermique	:	Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	:	env. 500 mPa.s
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Propriétés explosives	:	Donnée non disponible
Propriétés comburantes	:	Donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

aucun(e)

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de décomposition en utilisation conforme.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.  
Autres informations : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Produit

Corrosion cutanée/irritation cutanée	:	Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	:	Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou	:	Donnée non disponible

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz  
Professional

## MANUDISH ORIGINAL 2 X 5 LITER

WM 0713966

Numéro de commande: 0712577

Version 5.4

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

cutanée

Information supplémentaire : Donnée non disponible

**Composants:**

**Sodium laureth sulfate (INCI)**

68891-38-3:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: 4.100 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
BPL: non

DL50 oral Rat: 2.000 - 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
Substance d'essai: voir texte créé par l'utilisateur

DL50 oral Rat: > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
Substance d'essai: voir texte créé par l'utilisateur

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 Rat: > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
BPL: oui

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Espèce: Lapin  
Méthode: OCDE ligne directrice 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Espèce: Lapin  
Méthode: OCDE ligne directrice 405  
Substance d'essai: voir texte créé par l'utilisateur

Espèce: Lapin  
Méthode: OCDE ligne directrice 405  
Substance d'essai: voir texte créé par l'utilisateur

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Méthode de test: Test de Maximalisation  
Espèce: Cochon d'Inde  
Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.  
Méthode: OCDE ligne directrice 406

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro : Résultat: négatif  
Méthode: OCDE ligne directrice 471

Toxicité pour la reproduction : Espèce: Rat  
Voie d'application: Oral(e)  
NOAEL: > 300 mg/kg,  
F1: > 300 mg/kg, Méthode: OCDE ligne directrice 416

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz  
Professional

## MANUDISH ORIGINAL 2 X 5 LITER

WM 0713966

Numéro de commande: 0712577

Version 5.4

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Tératogénicité

: Espèce: Rat  
Voie d'application: Oral(e)  
>1.000 mg/kg  
> 1.000 mg/kg  
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

Toxicité à dose répétée

: Rat: NOAEL: > 225 mg/kg  
  
Voie d'application: Oral(e)  
Durée d'exposition: 90 Tage  
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur  
Organes cibles: Foie

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

: Voies d'exposition: Ingestion  
Organes cibles: Foie

**propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes**

**147170-44-3:**

Toxicité aiguë par voie orale

: DL50 oral : > 8.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

DL50 Rat: 2.335 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée

: DL50 Rat: > 2.000 mg/kg

Toxicité pour la reproduction

: Espèce: Rat  
Voie d'application: Oral(e)  
NOAEL: 300 mg/kg

Tératogénicité

: Espèce: Rat  
Voie d'application: Oral(e)  
1.000 mg/kg  
100 mg/kg  
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

Toxicité à dose répétée

: Rat, mâle et femelle: NOAEL: 300 mg/kg  
  
Voie d'application: Oral(e)  
Durée d'exposition: 90 d  
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

**Lauryl / myristyl glucoside (INCI)**

**110615-47-9:**

Toxicité aiguë par voie orale

: DL50 oral : > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée

: DL50 dermal : > 5.000 mg/kg



## MANUDISH ORIGINAL 2 X 5 LITER

WM 0713966

Numéro de commande: 0712577

Version 5.4

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Méthode: OCDE ligne directrice 402

---

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

##### Composants:

##### Sodium laureth sulfate (INCI)

68891-38-3:

Toxicité pour les poissons

: CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 7,1 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en dynamique  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
BPL: oui

CL50 (Poisson): > 1 - 10 mg/l  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 10 - 100 mg/l  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

: CE50 (Daphnia pulex (Daphnie)): 7,4 mg/l  
CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 1 - 10 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues

: CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 27,7 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Inhibition de la croissance  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
BPL: oui

CE50 (Scenedesmus subspicatus): 10 - 100 mg/l  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 10 - 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC : 0,95 mg/l  
Type de Test: Inhibition de la croissance  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les bactéries

: CE50 (Pseudomonas putida ( Bacille Pseudomonas putida)): > 10 g/l  
Durée d'exposition: 16 h  
Type de Test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire  
Méthode: DIN 38412



## MANUDISH ORIGINAL 2 X 5 LITER

WM 0713966

Numéro de commande: 0712577

Version 5.4

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

BPL: oui

EC10 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): > 10 g/l

Type de Test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire

BPL:

Toxicité pour les poissons  
(Toxicité chronique)

: NOEC: 1,2 mg/l

NOEC: 1 - 10 mg/l

Espèce: Leuciscus idus(lde)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques  
(Toxicité chronique)

: NOEC: > 0,1 - 1 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

**propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes**

**147170-44-3:**

Toxicité pour les poissons

: CL50 (Calamus penna): 1,11 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en semi-statique

Méthode: OCDE ligne directrice 203

EC10 (Poisson): 1,11 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 6,5 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Type de Test: Essai en statique

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,3 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Toxicité pour les algues

: CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 1,5 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

BPL: oui

Toxicité pour les bactéries

: CE0 (Bactérie): > 3.000 mg/l

BPL:

Toxicité pour les poissons  
(Toxicité chronique)

: NOEC: 0,135 mg/l

Durée d'exposition: 100 d

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Méthode: OCDE Ligne directrice 210

BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques  
(Toxicité chronique)

: NOEC: 0,32 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

Méthode: OCDE Ligne directrice 211



Werner & Mertz  
Professional

## MANUDISH ORIGINAL 2 X 5 LITER

WM 0713966

Numéro de commande: 0712577

Version 5.4

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

BPL: oui

### Lauryl / myristyl glucoside (INCI)

110615-47-9:

Toxicité pour les poissons

: CL50 (Poisson): > 1 - 10 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): 2,95 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

: CE50 (Daphnia (Daphnie)): > 10 - 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 7 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues

: CE50 : > 10 - 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 12,5 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les bactéries

: CE0 (Pseudomonas putida ( Bacille Pseudomonas putida)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 16 h  
Méthode: DIN 38412

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)

: NOEC: > 1 mg/l  
Durée d'exposition: 28 d  
Espèce: Brachydanio rerio  
Méthode: OCDE Ligne directrice 204

NOEC: 1,8 mg/l  
Durée d'exposition: 28 d  
Espèce: Brachydanio rerio  
Méthode: OCDE Ligne directrice 204

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

: NOEC: > 1 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

EC10: 1,76 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz  
Professional

## MANUDISH ORIGINAL 2 X 5 LITER

WM 0713966

Numéro de commande: 0712577

Version 5.4

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Produit:

Biodégradabilité

: Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

#### Composants:

**Sodium laureth sulfate (INCI)**

68891-38-3:

Biodégradabilité

: Résultat: rapidement biodégradable  
Biodégradation: > 70 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OECD 301 A

**propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes**

147170-44-3:

Biodégradabilité

: Type de Test: aérobique  
Concentration: 20 mg/l  
Résultat: rapidement biodégradable  
Biodégradation: 92 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OECD 301 B  
  
Type de Test: anaérobique  
Concentration: 102,4 mg/l  
Biodégradation: 80 - 90 %  
Durée d'exposition: 60 d  
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur  
BPL: oui

Demande Chimique en Oxygène : 1.000.000 mg/l  
(DCO)

**Lauryl / myristyl glucoside (INCI)**

110615-47-9:

Biodégradabilité

: Résultat: rapidement biodégradable  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Composants:

**Lauryl / myristyl glucoside (INCI)**

110615-47-9:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: < -0,07 (20 °C)

### 12.4 Mobilité dans le sol

#### Composants:



## MANUDISH ORIGINAL 2 X 5 LITER

WM 0713966

Numéro de commande: 0712577

Version 5.4

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

### Sodium laureth sulfate (INCI)

68891-38-3:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Adsorption/Sol Milieu:Sol Koc: 191 Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Produit:

Evaluation

: Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

#### Composants:

### Sodium laureth sulfate (INCI)

68891-38-3:

Evaluation

: Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).. Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT)..

### 12.6 Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique supplémentaire

: Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

: Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés

: Vider les restes.  
Eliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

Code des déchets

Le code européen des déchets  
200129  
Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU



## MANUDISH ORIGINAL 2 X 5 LITER

WM 0713966

Numéro de commande: 0712577

Version 5.4

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

**ADR**

Marchandise non dangereuse

**IMDG**

Marchandise non dangereuse

**IATA**

Marchandise non dangereuse

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

**ADR**

Marchandise non dangereuse

**IMDG**

Marchandise non dangereuse

**IATA**

Marchandise non dangereuse

### 14.4 Groupe d'emballage

**ADR**

Marchandise non dangereuse

**IMDG**

Marchandise non dangereuse

**IATA**

Marchandise non dangereuse

### 14.5 Dangers pour l'environnement

**ADR**

Marchandise non dangereuse

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**IATA**

Marchandise non dangereuse

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Équipement de protection individuel, voir section 8.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Seveso III: Directive 2012/18/UE : Non applicable  
du Parlement européen et du  
Conseil concernant la maîtrise des  
dangers liés aux accidents  
majeurs impliquant des  
substances dangereuses.

Composés organiques volatils

: Directive 1999/13/CE

Contenu en composés organiques volatils (COV): 0,24 %, 29,9 g/l

Directive 1999/13/CE

Contenu en composés organiques volatils (COV): 0,24 %, 2,47 g/l



## MANUDISH ORIGINAL 2 X 5 LITER

WM 0713966

Numéro de commande: 0712577

Version 5.4

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Conformément au règlement : 5 - <15% Agents de surface anioniques, <5% Agents de surface  
relatif aux détergents CE amphotères, Agents de surface non ioniques, LACTIC ACID  
648/2004

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECL - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accelérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Texte complet pour phrase H

H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Information supplémentaire

Procédure de classification: H319 Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz  
Professional

**MANUDISH ORIGINAL 2 X 5 LITER**

**WM 0713966**

**Numéro de commande: 0712577**

Version 5.4

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

---

500000001565